



Association de **P**arents
d'élèves de
L'Enseignement **L**ibre
de St-Jean & La Croix

Annick-Marie DRON-SERUZIER
Présidente APEL

amdron@wanadoo.fr

Florence BOURGEOIS
Jacques ORIEUX
Secrétaires

flobourgeois05@yahoo.fr
jacques.orieux@orange.fr

e-mail APEL:
apelstjeanlacroix@live.fr

site web (rubrique APEL) :
www.st-jean02.org

AUX PARENTS D'ELEVES DE SAINT JEAN & LA CROIX
COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A.P.E.L. DU 13.02.2012

1. Intervention du M. Talleu, nouveau Directeur Diocésain

M. Talleu est le représentant de l'Evêque auprès des établissements privés catholiques sous tutelle du diocèse. Après un rappel historique de l'enseignement catholique, M. Talleu insiste sur la **spécificité de l'enseignement catholique** :

Les jeunes sont amenés à s'interroger sur le « sens » de leur vie à travers la pastorale, la culture religieuse, la vie de l'établissement : dimension « anthropologique » avec un appel à l'éternité, au-delà de l'être humain consommateur.

Effectifs de l'enseignement privé catholique :

20% de l'effectif scolaire au niveau national (1 enfant sur 2 est à un moment donné de son parcours scolarisé dans le privé).

46000 élèves dans le privé en Picardie, soit 14% de l'effectif en Picardie (12000 élèves dans l'Aisne, soit 11% de l'effectif).

St Jean & La Croix, avec 2300 élèves, est le plus important établissement.

Etablissements ouverts à tous ceux qui acceptent le **projet de l'établissement**.

Un des points du projet éducatif est de donner un parcours de catéchèse ou de culture religieuse à chaque enfant et qui corresponde à quelque chose pour l'enfant (par rapport aussi à ce qu'il vit en famille).

L'initiation à la culture religieuse peut être proposée aux élèves, car il y a un lien étroit entre la culture en Occident et la culture religieuse judéo-chrétienne.

Il faut accepter la liberté des jeunes : proposer, ce n'est pas imposer mais il ne faut pas renoncer à proposer.

Adhésion au projet :

- Les parents sont les premiers éducateurs des enfants : Ce qui donne plus de devoirs que de droits dans une société où l'on met les droits en avant.

- Devoir d'apporter un soutien au projet de l'établissement.

- Besoin de la participation des parents dans une collaboration avec l'établissement et l'équipe pédagogique et éducative.

- Lutter contre le consumérisme scolaire par l'adhésion au projet.

2. Mot de La Direction

- Préparation de la rentrée 2012 : restitution de 1350 postes au niveau national dont 12 en Picardie. Restitution de 20 h à St Jean. Pas de changement à La Croix.

- Journées des communautés éducatives le 30.03.2012.

Thème « quelle autorité aujourd'hui ? » avec intervention à St Jean en soirée devant les parents d'un psychologue.

- Action en cours à l'Ecole pour prévenir la violence et les jeux dangereux en récréation.

3. Forum des Métiers Fin 2011

La Direction regrette que, sur les 50 parents inscrits pour présenter une profession, 10 ne soient pas venus sans prévenir l'établissement, ce qui pénalise les lycéens intéressés.

Satisfaction des intervenants présents et des jeunes.

4. Réunion sur le rôle des représentants de classe début 2012

- But : rôle dans les projets de l'établissement et représentation au conseil de classe.

- Questionnaire pour les conseils de classe établi pour le deuxième conseil de l'année

- Difficulté remontée sur l'élaboration et diffusion de la liste de classe.(réflexion en cours sur ce sujet)

5. Modulation de la contribution des familles à partir de l'année 2012-2013

- Esprit de solidarité entre les parents pour encourager de nouveaux parents partageant nos valeurs à inscrire leurs enfants ou permettre à des parents actuels de maintenir leurs enfants dans l'établissement.

- Pratique qui se développe dans l'enseignement catholique et dans l'enseignement supérieur.

- Crainte de certains parents actuels non justifiée selon l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) de St Jean & La Croix et selon la Direction de voir arriver des familles ou des jeunes « différents » et « plus difficiles ».